

Genève, le 05 octobre 2016

**Déclaration du Représentant Permanent de la Tunisie
Lors du débat général
Tenu à l'occasion de la 67^{ème} Session du Comité Exécutif
du Programme du Haut-Commissaire pour les Réfugiés
(Genève, du 3 au 7 octobre 2016).**

Monsieur le Président,

PERMETTEZ-MOI TOUT D'ABORD DE FAIRE PART DE NOTRE APPRÉCIATION POUR L'EXCELLENT TRAVAIL QUE M. M. FILIPPO GRANDI, HAUT-COMMISSAIRE POUR LES RÉFUGIÉS, FAIT DEPUIS SON ELECTION À LA TÊTE DU HCR EN LUI SOUHAITANT BONNE CONTINUATION ET EN L'ASSURANT DE LA PLEINE COOPERATION DE LA TUNISIE DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE SA NOBLE MISSION.

JE VOUDRAIS ÉGALEMENT RENDRE UN HOMMAGE PARTICULIER AUX DIFFÉRENTS INTERVENANTS DANS LE DOMAINE HUMANITAIRE AU SEIN DU HCR ET AILLEURS QUI FONT UN TRAVAIL TRÈS UTILE ET TRÈS COURAGEUX, CE QUI FORCE L'ESTIME ET LA CONSIDÉRATION.

LA TUNISIE S'ASSOCIE À LA DÉCLARATION FAITE PAR LE GROUPE AFRICAIN.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

LE MONDE CONNAIT DEPUIS QUELQUE TEMPS UN MOUVEMENT SANS PRÉCÉDENT DE RÉFUGIÉS DANS PLUSIEURS RÉGIONS DU MONDE. LE RAPPORT QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR LE HAUT-COMMISSAIRE EST TRÈS ÉDIFIANT À CET ÉGARD ET COMPORTE DES ANALYSES QUI MÉRITENT TOUTE L'ATTENTION. IL NOUS DÉCRIT DES CONDITIONS D'EXISTENCE PREOCCUPANTES DES PERSONNES DÉPLACÉES PARTOUT DANS LE MONDE ET DONT LE NOMBRE NE CESSE D'AUGMENTER EN RAISON DE LA PERSISTANCE DES CAUSES QUI SONT À L'ORIGINE DE LEUR SITUATION.

LA QUESTION DES RÉFUGIÉS CONSTITUE, DE NOS JOURS, UN DÉFI MAJEUR POUR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE. LE SOMMET ORGANISÉ, LE 19 SEPTEMBRE 2016, AU SIÈGE DES NATIONS UNIS À NEW YORK SUR LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS REPRÉSENTE UNE IMPORTANTE RENCONTRE INTERNATIONALE POUR LA RECHERCHE DES SOLUTIONS COLLECTIVES EN VUE DE FAIRE FACE AUX DÉFIS QUE POSENT LES DÉPLACEMENTS MASSIFS DES PERSONNES. LA DÉCLARATION ADOPTÉE À CETTE OCCASION AFFIRME L'ENGAGEMENT DE TOUTES LES PARTIES À PROTÉGER LES DROITS DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS, À SAUVER LES VIES HUMAINES ET À PARTAGER LA RESPONSABILITÉ DANS L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DE CES RÉFUGIÉS ET MIGRANTS.

FORCE EST DE CONSTATER QU'AUJOURD'HUI LES RÉFUGIÉS N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI NOMBREUX À FRANCHIR LES FRONTIÈRES INTERNATIONALES, À FUIR LES CONFLITS, LA PAUVRETÉ ET LES EFFETS NÉFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, METTANT SOUVENT LEUR VIE EN PÉRIL. CES DÉPLACEMENTS MASSIFS DES PERSONNES, EN PLUS DU FAIT QU'ILS ENTRAINENT DES PERTES DE VIE HUMAINES, ONT DES RÉPERCUSSIONS SUR LES PLANS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES.

POUR FAIRE FACE À LA SITUATION DRAMATIQUE DES RÉFUGIÉS, IL EST NÉCESSAIRE DE TRADUIRE LES ENGAGEMENTS PRIS SUR LE PLAN INTERNATIONAL PAR DES ACTIONS CONCRÈTES AFIN DE TRANSFORMER LA RÉALITÉ POUR LES RÉFUGIÉS DONT LES PROBLÈMES AFFECTENT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE TOUTE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET DE CE FAIT IMPOSENT UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE À AGIR ENSEMBLE POUR Y FAIRE FACE DANS UN ESPRIT D'ENGAGEMENTS ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES, LES ONGS ET D'AUTRES PARTENAIRES SE TROUVENT DEVANT L'IMPÉRATIF DE RENFORCER DAVANTAGE LA COOPÉRATION ET LA COORDINATION POUR MIEUX GÉRER LE DÉPLACEMENT MASSIF DES PERSONNES.

TOUT EN RESTANT PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉE PAR LA PROLONGATION DE LA SITUATION PRECAIRE DES RÉFUGIÉS, LA TUNISIE RÉITÈRE SON APPEL POUR TROUVER DES SOLUTIONS RAPIDES, EFFICACES ET DURABLES EN VUE DE FAVORISER LA RÉINSERTION DES RÉFUGIÉS ET METTRE AINSI FIN À

LEURS SOUFFRANCES EN S'ATTAQUANT AUX CAUSES PROFONDES DE LEURS DÉPLACEMENTS FORCÉS ET PÉRILLEUX.

Monsieur le Président,

EN 2011, LE PEUPLE TUNISIEN A ÉTÉ CONFRONTÉ À UNE CRISE HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT À SES FRONTIÈRES AVEC LA LIBYE ET CE, SUITE À L'AFFLUX MASSIF DE RÉFUGIÉS AYANT FUI LES VIOLENCES QUI ONT SEVI DANS CE PAYS FRÈRE.

TOUT EN SAISISANT CETTE OCCASION POUR RENDRE HOMMAGE AU PEUPLE LIBYEN FRÈRE ET REITERER L'ENGAGEMENT DE LA TUNISIE EN FAVEUR DE LA STABILITÉ ET DE LA PAIX EN LIBYE, JE VOUDRAIS RAPPELER QUE SUITE À CETTE CRISE HUMANITAIRE MON PAYS AVEC TOUTES SES COMPOSANTES ET DANS UN ELAN DE SOLIDARITÉ SPONTANÉE, S'EST PORTÉ AU SECOURS DES RÉFUGIÉS ET PERSONNES DÉPLACÉES DE DIFFÉRENTES NATIONALITÉS DONT LE NOMBRE AVAIT DÉPASSÉ LES 800 000, EN LEUR OFFRANT RÉFUGE ET SÉCURITÉ.

JE TIENS ÉGALEMENT À REMERCIER LES PAYS AMIS ET FRÈRES ET TOUS LES PARTENAIRES DE LA TUNISIE QUI ONT APPORTÉ LEUR SOUTIEN LORS DE CETTE CRISE. EN FAIT, ICI COMME AUJOURD'HUI, ET DANS UNE OPTIQUE DE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, UN SOUTIEN FORT ET CONSISTANT DE LA PART DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE EST ESSENTIEL POUR RENFORCER ET APPUYER LES EFFORTS DE LA TUNISIE VISANT À FAIRE FACE AUX CRISES HUMANITAIRES.

PAR AILLEURS, LA TUNISIE ATTACHE UNE GRANDE IMPORTANCE À SA COLLABORATION AVEC LE HAUT-COMMISSARIAT DES RÉFUGIÉS ET ENTRETIENT D'EXCELLENTS RAPPORTS DE COOPÉRATION AVEC CETTE PRESTIGIEUSE ORGANISATION NOTAMMENT À TRAVERS SON BUREAU À TUNIS.

ENFIN, IL Y A LIEU DE VEILLER À CE QUE LE RÉGIME INTERNATIONAL DE PROTECTION DES RÉFUGIÉS REPOSE SUR LA SOLIDARITÉ, LA COOPÉRATION ET LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, TANT IL EST VRAI QUE L'ABOUTISSEMENT RÉUSSI DE TOUTE ACTION HUMANITAIRE DÉPASSE LES PROPRES CAPACITÉS D'UN ÉTAT OU DE TOUTE ORGANISATION INTERNATIONALE.

Je vous remercie de votre attention